

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2016

PLF 2017 - (N° 4271)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 597

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

ARTICLE 50 UNDECIES

I. - À l'alinéa 3, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« décembre »

le mot :

« novembre ».

II. - En conséquence, au même alinéa, procéder à la même substitution aux troisième et quatrième occurrences du même mot.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de modifier ainsi le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture : en faisant référence à l'inflation constatée en glissement annuel et non à la moyenne d'une année civile, il s'agit d'éviter de retarder le calendrier de restitution des bases prévisionnelles aux collectivités locales.